

GROUPE LES ÉCOLOGISTES

Votre interlocuteur : Enzo POULTRENIÉZ
Tél. : 04 26 73 31 87
Courriel : enzo.poultreniez@auvergnerhonealpes.fr

**Objet : Démographie médicale et construction
d'un hôpital public dans le Pays de Gex**

LETTRE OUVERTE À

Monsieur Laurent WAUQUIÉZ
Président du conseil régional

Madame Laurence FAUTRA
Vice-présidente chargée de la santé

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 – 69269 Lyon Cedex 2

Le Conseil régional, le 2 février 2022

Monsieur le Président, Madame la vice-présidente,

Le pays de Gex, pourtant en pleine expansion démographique depuis plusieurs années (avec par exemple une moyenne de 230 hab/km² contre 110 pour le reste du département de l'Ain), connaît une situation dramatique en matière d'accès aux soins de santé.

Cette situation est telle qu'on peut la qualifier de « désert médical ». L'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes le reconnaît d'ailleurs en classant l'ensemble du pays de Gex en zone d'intervention prioritaire (ZIP).

Dans ce territoire enclavé, l'absence d'un hôpital public est extrêmement problématique pour la population : les établissements hospitaliers les plus proches se trouvent en effet en Haute-Savoie, ou à Genève avec des problèmes d'accessibilité ou de prise en charge complexes ou inexistantes par l'Assurance maladie liée à la frontière suisse.

Afin de répondre à l'urgence sanitaire de cette situation, il nous paraît primordial d'inscrire dans le contrat territorial de santé, ainsi que dans le Contrat de plan État-Région, la création d'un hôpital public dans le Pays de Gex, comme le réclament les professionnel·les du secteur et de nombreux habitant·es et associations qui ont encore manifesté à ce sujet le 22 janvier dernier.

Vous vous étiez d'ailleurs engagé à financer jusqu'à un tiers du montant de l'hôpital en avril 2021 dans le cadre des assises de la santé organisées par l'agglomération du Pays de Gex. Où en sont les discussions promises avec l'ARS et l'État ?

En attendant l'arrivée de cet hôpital, la région pourrait également accompagner :

- Le financement de locaux dédiés pour que les médecins du CHANGE puissent se délocaliser dans le Pays de Gex, comme vous l'aviez promis il y a presque un an ;
- La création d'une plateforme innovante locale, intermédiaire entre l'hôpital et la médecine de ville ou de « premier recours », qui permettrait de répondre aux urgences non vitales ;
- Le financement de la formation et l'installation d'infirmiers et d'infirmières en pratique avancée, professionnel·les avec des compétences élargies incluant la gestion de situations de soins complexes ;
- L'installation de médecins généralistes et spécialistes dans le Pays de Gex, en augmentant le soutien de la région et en mettant à disposition des communes l'ingénierie de projet propre à ces enjeux.

Sur ce dernier point, le constat est également sévère pour la situation de la médecine de ville, avec un manque crucial de professionnel·les de santé, généralistes, spécialistes et paramédicaux. Dans le Pays de Gex, on compte une trentaine de généralistes pour 100 000 habitant.es, contre 88 en moyenne en France. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'un quart des généralistes prendra leur retraite dans les 10 ans à venir.

Pourtant, il existe déjà des maisons de santé pluridisciplinaire sur ce territoire, notamment à Divonne-les-Bains, Versonnex, Saint-Genis-Pouilly, Thoiry ou d'autres en construction comme à Gex. Force est de constater que les investissements réalisés avec le soutien du conseil régional ne permettent pas de répondre suffisamment aux problématiques de santé du Pays de Gex, et que les loyers attractifs proposés dans les maisons de santé ne suffisent pas à attirer des médecins généralistes, comme l'atteste la présence de seulement trois médecins généralistes dans la maison de santé de Saint-Genis-Pouilly.

Il nous semble important que la région revoie ses dispositifs pour les adapter aux réalités locales des zones transfrontalières, en lien avec l'ARS, l'assurance maladie et l'État. Il nous faut relever le défi que constitue le différentiel de salaire entre la France et la Suisse, en renforçant les aides aux internes stagiaires, en conditionnant ces aides à une présence effective et durable sur le territoire pendant plusieurs années, ou en expérimentant le salariat des médecins.

Vous aviez à ce sujet promis en avril d'augmenter les bourses pour les étudiant·es en médecine qui s'installent ici, en les passant à 7 000 euros au lieu de 5 000 euros actuellement, et de mettre en place un accompagnement de 15 000 euros pour l'installation d'un généraliste ou spécialiste. Où en sommes-nous ?

Les marges de manœuvre pour la région sont donc nombreuses et les habitantes et les habitants attendent des solutions concrètes et rapides de notre collectivité.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Maxime MEYER

Conseiller régional de l'Ain



Fabienne GRÉBERT

Conseillère régionale de Haute-Savoie
Co-présidente du groupe Les Écologistes



Albane COLIN

Conseillère régionale de l'Ain



Benjamin JOYEUX

Conseiller régional de Haute-Savoie
Membre de la commission Santé

